

Sedan (principauté)

Marie-Laure Legay

Ce territoire frontalier situé à proximité du duché étranger de Bouillon jouissait de privilèges importants depuis son intégration à la Couronne (1642), privilèges confirmés en 1729 : non seulement la ville disposait seule du contrôle de la vente du sel, qui se faisait à des prix très bas, mais le commerce du tabac y était quasi libre. En outre cette principauté, réputée étrangère, était exemptée des droits d'aides et, bien que frontalière, les droits de douane n'y étaient que très mal levés à son principal bureau, situé à Torcy: les marchandises entraient sans être visitées : les commis se contentant de découvrir l'extérieur des tonneaux et de ce qu'ils appellent bances, qui pèsent jusqu'à deux mille cinq cent livres lesquels peuvent contenir des marchandises bien différentes de celles qui paroissent au dehors, et, comme ces tonneaux ou bances sont déchargés chez les marchands, il leur est aisé d'en tirer la contrebande, écrivit Chambéry, inspecteur des fermes, en 1709. De même, les habitants de Sedan disposaient de privilèges pour les marchandises venant de France pour leur consommation : elles ne réglaient rien si les droits n'excédaient pas trois livres, et seulement la moitié des droits du tarif de 1664 au-delà. inspection de 1709 révéla l'impéritie de toute la brigade de la Ferme : employés depuis quinze, vingt ou vingt-cinq ans, les gardes y avaient leurs habitudes et leur commerce. L'inspecteur suggéra le remplacement de tout le personnel. Cependant, la principauté demeura un haut lieu de la contrebande, du sel vers les provinces de Champagne, Trois-Evêchés et Rethelois; du tabac qui entrait depuis le duché de Bouillon ; des droits d'aides et de traites. Les lieues limitrophes n'étaient guère respectées et les employés soupçonnaient toujours marchands et particuliers de faire des magasins et dépôts. privilèges pour le sel (1776), les Sedanais, toute catégorie sociale confondue, procédèrent à des attroupements de centaines de personnes pour s'affranchir de tous droits et obtenir la liberté du commerce du tabac. Le 26 juin 1777 à Sedan, le 6 juillet à Givonne, le 7, 12, 14 juillet... les rébellionnaires armés, soutenus par les notables, se rendirent à Bouillon et y ramenèrent tabac en poudre, fuseaux, carottes en toute impunité. Jean Nicolas conclut à l'impuissance des autorités sans plus de précision. Il faut toutefois signaler que l'impunité dont les Sedanais jouissaient ressortissait à plusieurs causes. L'attitude de défi des protestants de la ville perdurait encore au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, même si la communauté avait bien diminuée, d'après les conclusions de Denis Mc Kee ; elle se prolongeait sans doute par la

présence, à Bouillon, de sociétés typographiques, dont celle de Pierre Rousseau, journaliste et rédacteur du *Journal encyclopédique*. La ville de Bouillon était proche de quelques lieues et accessible par la grand route construite en 1773. Là, comme à Sedan, l'administration municipale jouissait d'une certaine autonomie. fermes, mais aussi des tarifs appliqués aux provinces réputées étrangères ; ils étaient marqués par la Ferme, munis de passavants mais détaxés de droits de douane, ce qui entretenait l'idée d'une liberté totale au sein de la population.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- **Sources archivistiques:**

- AN, G7 1170, Mémoire de Chambéry, inspecteur des fermes du département de Chalons sur la visite des fermes de Sedan, 23 décembre 1709
- AN, G7 1247 : règlementation du nombre de vendeurs de sel, 15 juin 1712
- AN, Z1a 1030 et 1031, sur la rébellion de 1776-1777
- AN, G7 1170, Mémoire de Chambéry, inspecteur des fermes du département de Chalons sur la visite des fermes de Sedan, 23 décembre 1709
- AN, G7 1247 : règlementation du nombre de vendeurs de sel, 15 juin 1712
- AN, Z1a 1030 et 1031, sur la rébellion de 1776-1777

Bibliographie scientifique:

- Denis McKee, “Les Protestants de Sedan et La Révocation de l'Edit de Nantes: Opposition, Fuites et Résistance”, *Bulletin de La Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 127, Librairie Droz, 1981, p. 219–54
- Gérard Gayot, *Les draps de Sedan 1646-1870*, Paris, EHESS, 1998
- Jean Nicolas, *La rébellion française 1661-1789*, Paris, Folio Histoire, 2008, p. 170-176

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Sedan principauté* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/59>